

## Conseil municipal du lundi 7 novembre 2011

### Vœu déposé par Laurent Ripart pour Chambéry 100 % à gauche

Le scandale de la banque Dexia a montré que les collectivités territoriales n'étaient pas à l'abri des effets dévastateurs de 30 années de politiques libérales. Alors qu'il y a encore 30 ans, les collectivités territoriales pouvaient se financer à taux modique auprès d'une caisse publique - l'ancienne Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL) -, la privatisation en 1991 par le gouvernement Rocard de la CAECL et sa transformation en ce qui allait devenir la banque Dexia a bouleversé les conditions de financement des collectivités territoriales. Ne disposant plus d'interlocuteurs publics, ni de caisses alimentées par l'État, les collectivités territoriales ont en effet été contraintes à se financer sur les marchés financiers par l'intermédiaire de banques d'affaires internationales.

Comme de nombreuses autres collectivités territoriales, la ville de Chambéry a pâti de cette situation. Ne disposant plus des emprunts publics à taux modestes de la CAECL, elle a dû se financer en recourant aux emprunts structurés de la banque Dexia, qui lui a refourgué des contrats structurés aussi opaques que ruineux. En août 2006 puis en juin 2007, la ville de Chambéry a par exemple acquis pour 2,8 et 6,5 millions d'euros d'emprunts indexés sur le cours du change du Franc suisse, tandis qu'en mai 2007 elle contractait un emprunt de 6,65 millions d'euros indexé sur le taux de change entre le yen et le dollar américain. Avec les récentes évolutions des cours de ces monnaies, ces emprunts se sont révélés extrêmement nocifs : ils ont contraint la ville à engager de coûteuses opérations de gestion de sa dette, qui l'ont amenée à refinancer ses emprunts à hauteur de 12,3 millions pour le seul exercice 2010.

Il est bien évidemment trop tôt pour évaluer le coût total de ces emprunts toxiques, d'autant que la ville de Chambéry possédait encore 52,4 millions d'emprunts structurés au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le bilan est toutefois déjà dévastateur : en 2011, la ville de Chambéry a ainsi été contrainte d'augmenter les taux de ses impôts de 5 %, d'engager une politique de désendettement à hauteur de 5 millions d'euros pour les seuls 9 premiers mois de l'année 2011, d'acquiescer de nouveaux contrats à des taux usuraires (9,31 % de TEG pour un contrat de refinancement conclu en septembre 2010 !) et de mener une politique de réduction très brutale de ses dépenses. Ces politiques municipales très récessives s'ajoutent au coût que les Chambérien(ne)s, comme tous les peuples de l'Union européenne, paient pour financer l'ardoise laissée par les traders : chômage de masse, casse des retraites et des systèmes de sécurité sociale, austérité salariale, démantèlement des services publics etc. Non contentes de nous avoir ruinés, les banques ont en effet le culot de présenter leurs factures aux États : le président de la commission européenne, Jose Manuel Barroso, pouvait ainsi estimer le 28 septembre dernier que « au cours des trois dernières années, les États membres ont accordé des aides et fourni des garanties au secteur financier à hauteur de 4600 milliards d'euros » !

Considérant que cette gabegie financière n'a que trop duré, le conseil municipal de la ville de Chambéry estime qu'il est nécessaire d'en finir avec la très coûteuse dictature des marchés et demande aux gouvernements de l'Union européenne :

- de convertir immédiatement les emprunts structurés des collectivités territoriales en emprunts à taux fixe, à un niveau qui ne soit pas supérieur de plus 0,5 % à celui du taux directeur de la BCE ;
- de mettre en place une banque à 100 % publique qui ait pour mission de financer les collectivités territoriales par émission monétaire.